Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votation du 25 septembre 2005 - la Suisse occidentale soutient l'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes et le renforcement des mesures d'accompagnement

L'économie de la Suisse occidentale est fortement dépendante de son industrie d'exportation et a développé un certain nombre de pôles d'excellence, tant au niveau de la recherche que des biotechnologies. Les 10 nouveaux Etats membres de l'Union européenne ont un potentiel de développement important et constituent donc une opportunité d'ouverture à de nouveaux marchés en pleine croissance.

L'extension de la libre circulation des personnes permettra d'augmenter les exportations suisses et de créer des places de travail supplémentaires dans notre pays.

Par ailleurs, le renforcement des mesures d'accompagnement assure une meilleure protection des travailleurs, qu'ils soient étrangers ou suisses.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 septembre 2005

Voir le communiqué de presse de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale en annexe

CP-CGSO-libre circul